

**Interpellation déposée par Monsieur Ikazban (PS) concernant la piscine.
(Complémentaire)**
**Interpellatie ingediend door de Heer Ikazban (PS) met betrekking tot het zwembad.
(Aanvullend)**

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Merci monsieur le Président. J'ai presque envie de dire que depuis l'eau a coulé sous le pont. J'ai appris notamment par la presse que le chantier de la piscine était ouvert au public pour visiter et j'ai eu l'occasion de voir l'interview de l'échevin des Travaux Publics et j'ai quelques questions à vous poser.

D'abord, quand je n'avais pas été informé de cette visite es ce qu'il est possible d'organiser une visite du chantier de la piscine pour l'ensemble du Conseil communal, Je rappelle, c'est quand même un chantier important, historique parce que c'est une piscine en inox. Alors, ça a failli être la première cuve en inox de Bruxelles mais malheureusement Woluwe a pu faire la sienne avant Molenbeek. Mais voilà c'est les deux seules piscines en inox à Bruxelles dont Molenbeek fait partie. Donc es ce qu'il est possible de la visiter et puis tout simplement savoir à quel moment vous comptez ouvrir la piscine ? J'ai cru comprendre hier, lors de l'assemblée générale Molenbeek Sport, qu'il y avait une ouverture au public prévu en janvier, mais que l'ouverture officielle, inauguration, tout ce qui va avec est prévu en octobre. Es ce qu'on peut me confirmer cette information ?

J'ai cru entendre, également, l'Echevin des Travaux Publics évoquer l'avenir. L'avenir de la piscine, de la gestion de la piscine et de l'ouverture de cette piscine et il avait évoqué lors de cet interview la possible régionalisation de notre très belle piscine. Moi je voudrais simplement savoir, sans trop me prononcer sur le fond es ce que c'est vrai, es ce que le Collège a décidé d'éventuellement réfléchir à régionaliser cette piscine ou es ce que vous êtes simplement au stade de la réflexion ? Dans ce cas j'insiste fortement pour que ce débat soit porté au conseil communal parce que c'est quand même une décision importante. Ça fait partie du patrimoine de la commune cette piscine. C'est une propriété de la Commune.

Autre question que je voudrais poser également et en son temps j'avais posé la question lors d'une motion es ce que vous avez eu des contacts avec les communes voisines en vue d'une mutualisation de la gestion de la piscine ? Il y a la régionalisation de la piscine qui est théoriquement possible on peut être d'accord ou pas d'accord, je pense qu'il y a des arguments pour et il y a des arguments contre mais il y a aussi une autre possibilité qui est que la commune reste propriétaire mais imagine de la gérer en commun avec les communes avoisinantes pour pouvoir intervenir dans les frais de gestion de cette piscine qui sont assez couteux.

Alors, je terminerai avec une question mais je l'avais déjà évoqué et on m'avait dit qu'on allait m'envoyer l'information, les documents, mais je ne les ai jamais reçu. J'aimerais bien savoir combien de personnes ont perdu leur emploi à l'occasion de cette fermeture. Combien de personnes en ont trouvé, combien de personnes ont été recasés éventuellement et combien de personnes sont susceptibles d'être réembauchés dans le cas de l'ouverture de cette piscine ? Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur Barro.

M. Barro :

Merci, je soutiens la proposition de Monsieur Ikazban sur le fait d'organiser une visite sur le chantier. Ça nous permettra d'avoir une vue d'ensemble beaucoup plus concrète et de voir aussi les avancés de ce chantier et ça nous fera connaître aussi les avancements des travaux.

M. le Président :

Merci Monsieur Barro.

Je donne la parole à Monsieur l'Echevin El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci Monsieur le Président. Enfin un sujet qui est moins polémique que le foot, comme quoi il faudrait qu'on donne priorité à d'autres sports dans cette commune je crois que ça pourrait adoucir les mœurs.

En ce qui concerne la visite qui a été organisée récemment et qui a été ouverte au public, il faut savoir que c'est une initiative qui s'appelle « chantier ouvert » et qui est organisée par la confédération de la construction en collaboration avec Beliris. L'information a été diffusée très largement aussi bien par la commune que par certains medias qui annonçaient l'ouverture de ce chantier au public et donc théoriquement la plupart des personnes qui consultent entre autres I like Molenbeek auraient pu avoir cette information et donc la commune n'a pas participé directement à la journée porte ouverte de ce chantier.

En ce qui concerne l'ouverture, nous l'avons rappelé hier lors de l'assemblée générale de Molenbeek sport elle est prévue théoriquement début de l'année. On parle déjà de l'inauguration de Beliris qui est proposée pour le mois d'octobre donc pour nous ça pose évidemment un problème puisque ça sous entendrait qu'on inaugure la piscine au mois d'octobre et qu'elle resterait donc inoccupé jusqu'au mois de janvier ce serait un véritable problème. Nous négocions avec Beliris pour l'instant et je pense qu'ils sont en train d'accepter qu'on puisse faire l'inauguration officielle, s'il n'y a pas de couac sur le plan de l'évolution du chantier au mois de janvier 2016, évidemment si nous arrivons à boucler le budget parce que je reviendrai tout à l'heure sur les personnes qu'il va falloir recruter pour pouvoir avoir un cadre complet pour assurer le bon fonctionnement de cette piscine.

En ce qui concerne cette information qui circule que nous serions intéressé par une régionalisation, il est clair que ça n'a jamais été question. Je crois que Monsieur Gypers a été mal compris ou on a déformé ses propos. Il n'y a jamais été question d'une régionalisation. La gestion de la commune est assurée par Molenbeek Sport ou continue à être assurée par Molenbeek Sport néanmoins nous sommes en train de mener toute une série de chantiers pour faire en sorte que cette piscine, et de manière plus générale les infrastructures sportives, puissent moins coûter à la collectivité et c'est pour ça que nous sommes en train de travailler sur deux options. L'une s'est, enfin, pouvoir bénéficier de l'aide de la fédération de Bruxelles en ayant un statut reconnu de centre sportif parce que ça permet d'obtenir, en tout cas si nous remplissons toutes les conditions jusqu'à deux temps pleins et demis payé par la fédération de Bruxelles qui allégerait les charges en matière de personnel. Deuxième possibilité c'est d'avoir un statut et là nous avons, c'est passé ici au sein de ce Conseil, fait une étude très pointue sur une reconnaissance d'un statut de régie sportive qui permettra sur le plan économique en tout cas d'améliorer la situation entre autres en récupérant la TVA ce qui ne se faisait pas dans le temps passé. Ce sont des

sommes extrêmement importantes et ça permettrai, je pense, de faire en sorte que le Molenbeek Sport ou sa nouvelle forme juridique puisse je dirai bénéficier de moins de moyens de la Commune et puisse avoir des revenus en gérant mieux ses activités. Ça c'est pour la partie gestion future de cette structure parce que pour l'instant grâce à Molenbeek Sport on va évoluer vers une autre structure juridique. Les négociations ou plutôt les discussions informelles ont effectivement eu lieu avec des autres communes. J'ai personnellement pris contact avec des communes qui seraient intéressées parce qu'on a dans l'esprit si c'est possible d'isoler la piscine et d'en faire une intercommunale dont les frais, les charges seraient supportés par les communes qui proportionnellement enverraient un certain nombre de leurs élèves, par exemple, ou voir de leurs citoyens. Il y a eu des discussions mais aujourd'hui nous sommes au stade des discussions, rien d'encore décidé à ce niveau-là.

Je pense que j'ai répondu à toutes les questions. Sauf la partie de recrutement du personnel, licenciements, recrutements. Il faut savoir que lorsque nous avons licencié le personnel dans le cadre du licenciement collectif, nous avons dû respecter la fameuse législation de licenciement collectif. Nous avons organisé un home placement, nous avons fait accompagner un certain nombre de travailleurs et c'est à peu près 24 ou 25 travailleurs qui ont été licenciés. Nous savons que certains ont déjà retrouvé du travail, par exemple, nous avons un maître-nageur qui a été engagé par la piscine de Ganshoren et il y a une série de travailleurs qui se sont mis à disposition sur le marché de l'emploi. Nous ne savons pas s'ils ont retrouvés du travail parce que nous ne les suivons pas individuellement. Néanmoins le Conseil d'administration a pris l'engagement public lors de la rencontre avec les travailleurs que lorsque nous allons réorganiser la réouverture de la piscine ils seront, pour ceux qui n'ont pas trouvé de travail, prioritaire dans le cadre de ces réaménagements. Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Monsieur l'Echevin.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Merci. Concernant le dernier point je suis très content d'entendre que la zone Molenbeek Sport s'engage à. Moi je dis qu'ici au Conseil communal le Collège s'est engagé à recruter en priorité les gens qui ont perdu leur emploi. Ça a été dit, ici, au Conseil communal de toute façon vous ne devez pas me croire sur parole vous n'avez qu'à regarder les PV.

Deuxième élément, je n'ai pas mal compris les propos de Monsieur Gypers, je ne les ai pas déformés non plus, qu'on arrête ces procès d'intention. Moi j'ai encore l'enregistrement de son interview ou il a été dit clairement une possible régionalisation et encore une fois j'ai dit que je ne me prononçais pas sur le fond, c'est peut être une bonne idée c'est peut-être pas une bonne idée et en tout cas je souhaite que ce débat ait lieu ici au sein du Conseil communal quel que soit la formule qu'on ait à proposer.

Pour le reste, moi je me réjouis pour cette rénovation qui prend fin puisque beaucoup aiment évoquer le passé moi j'ai personnellement porté ce dossier de rénovation de piscine. Je me souviens avoir obtenu des moyens financiers au Beliris et auprès de la Région pour rénover cette piscine qui en avait grand besoin.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Je redonne la parole rapidement à Monsieur El Khannouss et ensuite à Monsieur Gypers, Monsieur El Khannouss voulant vous préciser une information.

M. El Khannouss :

Juste vous rappeler que dans l'accord que nous avons avec les partenaires sociaux dans le cadre des licenciements collectifs nous avons vraiment des procédures très strictes à respecter et, entre autres, lorsqu'il y a des postes qui s'ouvrent à Molenbeek Sport il était de notre part, il y a une obligation de réengager les personnes qui avaient été licenciés. Il faut savoir qu'entre le moment où nous avons organisé le licenciement collectif et aujourd'hui il y a trois de ces travailleurs qui ont été réengagés au sein de Molenbeek Sport. Donc nous étions à 24 ou 25 licenciements et nous sommes aujourd'hui à 20 ou 21. Merci.

M. le Président :

Ik geef het woord aan Mijnheer Gypers.

M. Gypers :

Oui Monsieur Ikazban je crois qu'on fait à nouveau un rebondissement. Je ne sais pas où vous allez sortir ça. Moi je vais vous rappeler ce que j'ai dit et vous pouvez le vérifier sur toutes vos bandes. (Rires). Ce que j'ai dit à ce moment-là au niveau du questionnement par rapport aux piscines bruxelloises on se dit si toutes les piscines bruxelloises tournent à perte c'est qu'il y a un sérieux problème avec l'exploitation de ces piscines et que dans le cas où toutes ces piscines ne pourvoient pas leurs simples habitants mais que les piscines servent à tous les bruxellois il semble logique que la Région intervienne financièrement dans l'exploitation de ces piscines.

M. le Président :

Dank U mijnheer Gypers.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

On ne va pas faire une analyse de bandes. Les bandes ça n'existe plus ce n'est plus de mon époque mais au moins Monsieur Gypers son grand avantage c'est que lui il nous fait rire.

(Rires - Gelach)

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.